

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 25 Février 2019**

Ouverture de la séance à 20H 35 – 8 conseillers présents
(Valérie BARDINI, Daniel JEAN et Thierry SIGNORET excusés)

⇒ **Ordre du jour :**

► Demande de subvention à la Région pour les travaux de réhabilitation de la Chapelle de Bouzoulières et l'Eglise de St Flavy :

Le Maire rappelle à l'assemblée que des travaux pour la réhabilitation et la sauvegarde de la Chapelle de Bouzoulières et de l'Eglise de St Flavy sont envisagés. Après réévaluation, le montant HT des devis s'élève à 24 751,00 € :

- Eglise de St Flavy :	18 900,00 € HT
- Chapelle de Bouzoulières :	5 724,00 € HT
- panneaux de valorisation :	127,00 € HT

A la suite de la demande déposée au titre de la DETR 2019 à hauteur de 50% du montant des travaux, une demande complémentaire est faite auprès de la Région au titre du programme *Restauration et valorisation du patrimoine rural non protégé*, à hauteur de 30%, soit 7 425,00 €.

Le Conseil Municipal, après discussion, accepte, à l'unanimité, cette proposition.

⇒ **Questions et informations diverses :**

- **Les Gueules enfarinées** : ont remercié la Commune de la mise à disposition de la salle des fêtes pour l'atelier « gnocchis » du 02.02.2019.
- **Arrêté sur les quads** : l'arrêté municipal limitant la circulation des quads sur la Commune va être reformulé.
- **Grand Prix Natura 2000** : la Commune va présenter sa candidature pour l'opération de débroussaillage au plateau des Granges.
- **Revente du copieur** : la question du changement du copieur est envisagée à condition que le prix de revente d'occasion ne soit pas trop bas.
- **Téléphonie** : contact a été pris avec ORANGE pour revoir l'ensemble des abonnements et forfaits, le système de branchement ainsi que le standard.
- **Tri sélectif** : un kit de communication a été transmis par le SYDEVOM. Il va être largement diffusé auprès de la population (dans la Gazette communale, les boîtes aux lettres...).
- **Stockage des laves torrentielles** : suite aux débordements du torrent de Faucon, plusieurs m³ de laves torrentielles ont été stockées provisoirement en bordure d'Ubaye. La question de leur évacuation et la détermination d'une zone de stockage définitif est à l'étude par le service compétent de la CCVUSP en collaboration avec le RTM.
- **Protection contre l'incendie** : la question du Gîte de l'Eterlou est à nouveau abordée. Afin d'éviter d'engager des travaux (entre 7000 € et 10.000 €) pour une installation qui ne serait pas validée par le SDIS, il est prévu d'organiser une réunion sur le terrain pour trouver la meilleure solution (retenue collinaire, citerne ? où prendre l'eau : surverse ?).
- **Chambre d'Agriculture** : une convention de mise à disposition de la salle de réunion va être signée pour encadrer les journées d'utilisation de la salle pour la réception des agriculteurs de la vallée (déclarations PAC).
- **Dénomination des rues** : le dossier (ardu) suit son cours avec les interlocuteurs de La Poste de DIGNE.
- **Contrat de contractualisation** : les demandes de subventions au Département et à la Région liées aux investissements devront désormais transiter par la CCVUSP, qui globalisera les dossiers des Communes de la Vallée.
- **La Gazette** : le prochain numéro est prévu pour fin Mars / Avril !

La séance est levée à 22h10

Le prochain Conseil Municipal aura lieu fin Mars 2019